

« La pauvreté est la conséquence d'un ordre social vicieux qui accumule aux mains de quelques-uns des richesses produites par le plus grand nombre » (Billaud-Varenne 1793)

## Les manuscrits de Robespierre sont sauvés

Il y a quelques semaines encore, personne ne connaissait l'existence de documents d'une extrême importance patrimoniale, détenus par les descendants de la famille Lebas et mis en vente aux enchères le 18 mai dernier : le premier lot est constitué de lettres d'Augustin Robespierre à son frère et de missives du député Philippe Lebas ; le second comprend brouillons, discours et lettres de Maximilien : 113 pages au total rédigées entre janvier 92 et juillet 94 (dont le brouillon de son discours du 8 thermidor de l'an II), qui ont échappé à la destruction le jour de son arrestation.

A l'issue de la vente qui s'est conclue respectivement pour les deux lots sur une somme de 65.000 et 750.000 €, l'état français a finalement exercé son droit de préemption. Gageons que les multiples réactions et les plus vives inquiétudes qui se sont élevées à l'annonce de la vente auront grandement contribué à garder cette collection dans le patrimoine national. Les historiens, associations, partis et personnalités politiques qui ont participé à cette campagne peuvent en être remerciés.



Les Amis de Robespierre ont pris part à cette mobilisation en adressant au ministre de la culture un courrier dans lequel nous soulevions le risque important de voir ces manuscrits parvenir à une collection privée ou une institution étrangère. Pour permettre aux Archives nationales d'acquérir ces documents, la Société des Etudes Robespierristes a lancé une souscription nationale qui a recueilli 120.000 €. Notre association y a contribué par un versement de 200 € et a entrepris des démarches auprès de M. Vanlerenberghe, maire d'Arras, M. Dupilet, président du Conseil Général du Pas-de-Calais, et M. Percheron, président du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, pour que notre ville, notre département et notre région, particulièrement concernés de par l'origine de Robespierre, contribuent

elles aussi à la sauvegarde de notre patrimoine.

Nul doute que ces documents permettront aux historiens et chercheurs du monde entier d'acquérir une meilleure connaissance de cette période par l'analyse de la pensée en action de Robespierre, qui fut l'acteur majeur d'événements dont les répercussions mondiales n'ont pas d'égal.

Si aux yeux des amis de la Révolution française et des historiens ces manuscrits n'ont pas de prix, on pourra toujours regretter la marchandisation de documents écrits par des hommes d'état au cœur de tourments qui ont marqué notre histoire nationale : la vente s'est quand même conclue par une adjudication à la hauteur astronomique de 979.400 € (taxes comprises) !

Réjouissons-nous cependant de voir cette collection intégrer les Archives nationales. Souhaitons que ces documents pourront rapidement être reproduits et publiés. Nous pouvons à ce sujet compter très certainement sur la Société des Etudes Robespierristes, qui fut la seule à ce jour à publier en onze tomes les œuvres de Robespierre.

Les actualités peuvent être consultées sur notre site : [www.amis-robespierre.org](http://www.amis-robespierre.org)

Yves Adam, secrétaire de l'ARBR

### SOMMAIRE

Pages 2-3 : le Général Dumas  
 Page 3 : lettre de Louis XIV au Roi de Prusse  
 Page 4 : la Terreur et le Tribunal Révolutionnaire (I)  
 Pages 5-6 : Nouvelles brèves  
 Page 6 : Le rapport Courtois - Les héritiers de la famille Lebas

Pages 7-8 : les premières élections dans le Pas-de-Calais  
 Page 8 : Lettre de Roland, ministre de l'Intérieur  
 Page 9 : Varlet et Enlart, deux députés du Pas-de-Calais exclus de la Convention  
 Page 10 : Robespierre vu par Lamartine  
 Commémoration du 9 thermidor An II

## LE GENERAL DUMAS

*« Le plus grand des Dumas, c'est le fils de la négresse. Il a risqué soixante fois sa vie pour la France et est mort pauvre. Une pareille existence est un chef-d'œuvre auprès duquel rien n'est à comparer » (Anatole France)*

Mulâtre de Saint-Domingue, Thomas Alexandre Davy de la Pailleterie, dit le Général Dumas, est le premier général ayant des origines afro-antillaises de l'armée française. Il fit la campagne de Belgique, la guerre de Vendée, la guerre des Alpes, la campagne d'Italie et la campagne d'Égypte. Il est le père de l'écrivain Alexandre Dumas et le grand-père de l'écrivain Alexandre Dumas fils.

Né le 25 mars 1765 à Jérémie (Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti), Thomas Alexandre est le quatrième enfant d'un noble normand du pays de Caux, le marquis Alexandre Antoine Davy de la Pailleterie, parti rejoindre son frère cadet qui avait fait fortune dans les plantations à Saint-Domingue, et de son esclave d'origine africaine Marie-Césette Dumas. Son père le vend à réméré en tant qu'esclave et retourne en France vers 1774. Mais pris de remords, il le rachète et le fait venir auprès de lui à Paris où il lui donne une éducation de jeune noble.

Après une dispute avec son père liée au remariage de ce dernier avec sa femme de charge, Françoise Retou, il s'engage dans l'armée en 1786 dans le régiment des dragons de la Reine comme simple cavalier sous le nom d'Alexandre Dumas (le nom de sa mère). Selon son fils, il se serait vite rendu célèbre dans le régiment par ses prouesses herculéennes. C'est là en tout cas qu'il se lie avec les futurs généraux d'Empire : Jean-Louis Espagne, Louis-Chrétien Carrière de Beaumont et Joseph Piston. Leur amitié et leurs exploits inspireront sans doute le roman « Les Trois Mousquetaires » écrit plus tard par le fils du général.

Pendant la Révolution, sa carrière militaire va progresser de manière fulgurante. Février 1792, il sert sous les ordres du général Dumouriez dans l'armée du Nord. Il n'est alors que simple brigadier.

Un autre Antillais, son ami le chevalier de Saint-George, le fait ensuite venir dans la Légion franche des Américains et l'élève au grade de lieutenant-colonel.

Nommé général de brigade grâce à la protection de Bouchotte le 30 juillet 1793, il est chargé de la défense du Pont-à-Marçq par lequel communiquent deux ailes de l'armée française. Il repousse les colonnes qui viennent l'assaillir et est promu au grade de général de division le 13 septembre 1793.

Appelé au commandement en chef de l'armée des Pyrénées orientales, il la quitte presque aussitôt pour passer à celle des Alpes où son ami Piston est devenu chef d'état-major. Accompagné de ses autres camarades Espagne et Beaumont dont il fait ses aides de camp, il prend au pas

de charge le Petit Saint-Bernard et s'empare des canons qu'il dirige sur le champ contre l'ennemi. Cette opération terminée, il attaque le Mont-Cenis, qu'il emporte d'assaut, s'emparant des bagages ennemis, de 30 pièces de canon et faisant 1 700 prisonniers.

Nommé le 17 août 1794 commandant en chef de l'armée de l'Ouest, il y arrive en septembre. Il démissionne le 8 octobre par dégoût pour les massacres perpétrés dans cette région depuis l'année précédente ; ce qui lui vaut le surnom de « Monsieur de l'Humanité ».



Rappelé au moment de Vendémiaire pour combattre les royalistes, il est bloqué à Gonesse à cause de la rupture de l'essieu de sa voiture, ce qui permet à Bonaparte de prendre le commandement des opérations. Dumas se joint à lui le lendemain. Il est ensuite nommé à l'armée de Sambre-et-Meuse puis retourne à l'armée des Alpes sous les ordres de Kellermann avec lequel il entretient vite des relations orageuses. Il est finalement muté à l'armée d'Italie sous les ordres de Bonaparte. Il assiège Mantoue en 1796, bat le général Wurmser dans une tentative de sortie, le forçant à rentrer en désordre dans la forteresse ; il passe ensuite dans le Tyrol où il rejoint l'armée du général Joubert pour en commander la cavalerie.

Le 19 janvier 1797, le général Dumas charge à la tête de ses dragons pour s'emparer du pont de Clausen, sur l'Adige dans le Tyrol – pont qui permettait au général autrichien Laudon de protéger sa retraite vers Brixen. Dumas défait l'ennemi supérieur en nombre à plusieurs reprises. La ville de Bolzano est prise dans la foulée avec l'aide du général Belliard. Lors d'une contre-attaque sur le même pont de Clausen, les Autrichiens vont passer ; Dumas s'en aperçoit, court en toute hâte et arrive seul au milieu du danger. Aussitôt il se place en travers avec son cheval, contient les attaques de la cavalerie ennemie, tue trois hommes, en met plusieurs hors de combat, reçoit plusieurs blessures et donne aux siens le temps d'arriver.

Mis à l'ordre du jour pour l'intrépidité qu'il a déployée en cette circonstance, et surnommé par Bonaparte l'*Horatius Coclès* (\*) du Tyrol, il concourt ensuite à l'attaque de la gorge d'Innsbruck et harcèle l'ennemi jusqu'à Sterzing, à quinze lieues du champ de bataille. Les Autrichiens le surnomment alors respectueusement le « diable noir ».

Après le traité de Campo-Formio, le général Dumas revient en France et s'embarque bientôt pour l'Égypte.

Suite page 3

## LE GENERAL DUMAS

(suite de la page 2)

Il est curieux de noter que son nom n'est généralement pas cité dans les articles qui se rapportent à cette expédition alors qu'il y joue un rôle majeur : c'est lui qui commande la cavalerie à la bataille des Pyramides et qui sauve la situation au Caire. Il réproche la destruction de la Grande Mosquée et le massacre des rebelles, sur ordre de Bonaparte, après que ceux-ci se soient rendus.

Tombé en désaccord avec Bonaparte, Dumas décide de rentrer en France. Bonaparte ne lui pardonnera jamais de l'avoir défié !

Sur le chemin du retour, il est fait prisonnier sur les côtes italiennes. Enfermé dans les prisons de Naples, il est maltraité durant sa captivité. Dumas est libéré par la victoire de Marengo et revient en France en très mauvais état.

A son retour en France, à l'époque du Consulat, en 1802, il est victime de l'épuration raciale de l'armée au moment de l'insurrection de Saint-Domingue. Profitant de sa mauvaise santé, Bonaparte le met à la retraite et lui refuse toute pension, de même qu'à sa veuve après son décès.

Il ne sera pas cité dans le Mémorial de Sainte-Hélène et restera ignoré de la plupart des historiens de l'Empire.

Il ne fut jamais décoré de la Légion d'honneur et l'Horatius Coclès français meurt à Villers-Cotterêts le 26 février 1806 des suites de ses campagnes et accablé par l'ingratitude de Napoléon.

### Docteur Michel CSANYI

(\*) *Publius Horatius Coclès est un héros légendaire romain. Il sauva la République naissante en défendant le seul accès à Rome, le Pont Sublicius, attaqué par les Etrusques du roi Porsenna.*

- Alexandre Dumas, « Mes Mémoires », éditions Calmann-Lévy
- Claude Ribbe, « Le Diable noir », éditions Alphée-Jean-Paul Bertrand
- Site de l'association des Amis du Général Dumas : [www.general-dumas.com](http://www.general-dumas.com)
- Pétition à Nicolas Sarkozy pour qu'il décerne à titre posthume la Légion d'honneur au général

## Flagrant délit de trahison

### Une lettre de Louis XVI au roi de Prusse, appelant aux armes contre la France

C'est Lamartine, dans son Histoire des Girondins, qui reproduit la lettre qui suit (retrouvée dans les archives de la Chancellerie de Berlin) adressée le 3 décembre 1790 au roi de Prusse.

*Monsieur Mon Frère,*



*« J'ai appris par M. De Moustier l'intérêt que Votre Majesté avait témoigné non seulement pour ma personne, mais pour le bien de mon royaume. Les dispositions de Votre Majesté à m'en donner les témoignages dans tous les cas où cet intérêt peut être utile pour le bien de mon peuple ont excité vivement ma sensibilité. Je le réclame avec confiance dans ce moment-ci, où, malgré l'acceptation que j'ai faite de la nouvelle constitution, les factieux montrent ouvertement le projet de détruire le reste de la monarchie.*

*Je viens de m'adresser à l'Empereur, à l'Impératrice de Russie, aux rois d'Espagne et de Suède, et je présente l'idée d'un congrès des principales puissances de l'Europe, appuyé d'une force armée, comme la meilleure mesure pour arrêter ici les factieux, d'établir un ordre de choses plus désirable, et d'empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres États de l'Europe.*

*J'espère que Votre Majesté approuvera mes idées, et qu'elle me gardera le secret le plus absolu sur la démarche que je fais au-*

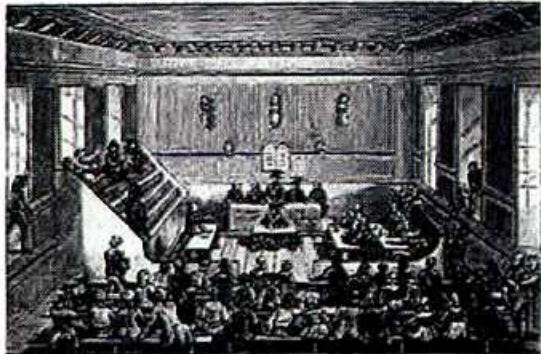
*près d'elle. Elle sentira aisément que les circonstances où je me trouve m'obligent à la plus grande circonspection. C'est ce qui fait qu'il n'y a que le baron de Breteuil qui soit instruit de mon secret. Votre majesté peut lui faire passer ce qu'elle voudra ».*

# La Terreur et le Tribunal Révolutionnaire

## I. La naissance du Tribunal Révolutionnaire

Quelques jours après le massacre des Tuileries en août 92, sous la pression populaire et à la demande de la Commune, un tribunal extraordinaire est installé, déclaré compétent pour juger « *les crimes contre le peuple le 10 août* » mais également les crimes politiques qui y sont attachés. C'est déjà un tribunal qui se veut légaliste et aussi progressiste : procédure accusatoire et non inquisitoire, publique, orale et rendue par des magistrats élus, parmi lesquels Robespierre qui refusera l'honneur de le présider, ainsi qu'un certain Fouquier-Tinville, protégé de Danton.

Mais la procédure est très lourde, et rapidement le tribunal devient inadapté aux circonstances, car en quelques semaines la situation s'est aggravée aux frontières et dans le pays : La Fayette et A. de Lameth se sont réfugiés auprès des Autrichiens, le 23 août Longwy est tombée, le 2 septembre



Verdun s'est rendue sans combattre et la route de Paris est ouverte aux envahisseurs. Entre-temps, le pays vendéen est en effervescence et des centaines de nobles et royalistes contre-révolutionnaires sont en prison, qui, redoutant le jour de leur jugement, attendent d'être délivrés par les armées étrangères. L'ultimatum de Brunswick, le Général en chef ennemi, qui exigeait fin juillet de « *la ville de Paris et tous ses habitants sans distinction... de se soumettre sur-le-champ et sans délai au roi* » est encore dans toutes les têtes.

Plus personne ne croit en l'efficacité du tribunal dans ce contexte de patrie en danger et commencent alors les massacres de septembre par un peuple qui veut rendre sa justice.

La Convention nouvellement élue supprime le tribunal le 29 novembre 92.

Début 93, la situation n'est guère meilleure : toute l'Europe est en guerre contre la France et l'ennemi dispose d'alliés puissants : les réseaux royalistes noyautent les administrations, bénéficient de protections jusque sur les bancs de la Convention et préparent l'insurrection en province avec l'appui du clergé qui travaille inlassablement à renverser la République. Les 48 sections parisiennes réclament la création d'un véritable tribunal qui punisse les contre-révolutionnaires. Les sièges des journaux girondins sont pillés par les sans-culottes. C'est **Danton** qui fera emporter la décision à la Convention : « *Je sens à quel point il est important de prendre des mesures judiciaires qui punissent les contre-révolutionnaires : car c'est pour eux que ce tribunal doit suppléer au tribunal suprême de la vengeance du peuple [...] Faisons ce que n'a pas osé faire l'Assemblée Législative : soyons terribles pour dispenser le peuple de l'être...* ».

On ne répètera jamais assez que c'est sous la pression populaire et pour faire face aux attaques intérieures et extérieures de la contre-révolution, que l'assemblée Législative puis la Convention ont défini en quelques mois les parades juridictionnelles qui ont conduit à la création du Tribunal Révolutionnaire en ce 10 mars 1793.

S'opposant à la justice d'ancien régime dénoncée dans les cahiers de doléance, le décret du 10 mars rend la justice duale, avec des magistrats et un jury composé de jurés populaires, faisant du Tribunal l'ancêtre direct de nos Cours d'Assises. La procédure accusatoire, orale et surtout publique qu'elle constitue domine encore notre code de procédure pénale. La *question* est bien entendue abandonnée, et, à l'aveu arraché par la torture, le Tribunal oppose l'intime conviction des jurés. Les suppliques de la justice royale (roue, écartèlement, plomb fondu,...) laissent place à une *mort propre* au moyen de la guillotine.

(à suivre)

Yves Adam

